



Création du G-ISP, nouvel établissement public administratif de formation des cadres de proximité de l'État

Le décret portant création du Groupe des instituts du service public (G-ISP) a été publié aujourd'hui au Journal officiel. Ce nouvel établissement public administratif de formation des cadres de proximité de l'État fédérera les 5 instituts régionaux d'administration.

Cette création marque une étape importante dans la réforme des IRA lancée au printemps 2025 avec pour ambition de faire évoluer un modèle hérité des années 1970 en l'adaptant aux nouveaux enjeux que rencontre l'administration, notamment au départ en retraite d'un tiers des effectifs des attachés d'administration d'ici 2033.

À compter du 1^{er} janvier 2027, le G-ISP, dont le siège sera à Lille, réunira les cinq IRA (Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes), transformés en Instituts du service public (ISP), ainsi que l'ISP de Nanterre, jusqu'alors site de formation rattaché à l'IRA de Lille. L'année 2026 sera une phase de transition, permettant une structuration progressive de ce nouvel ensemble.

La création du G-ISP est l'un des piliers de la réforme d'ensemble de l'encadrement de proximité de l'État engagée par le Gouvernement. La formation est le cœur de métiers des IRA aujourd'hui et demeurera celui des ISP demain. Le G-ISP vient consolider un outil de formation d'excellence afin de répondre encore mieux aux besoins et attentes des employeurs. Il est appelé à devenir un puissant opérateur de formation, à rayonner et attirer étudiants et agents publics vers la filière administrative de l'État.

Cela se traduit par plusieurs actions concrètes :

- unification du socle de connaissances
- augmentation de l'offre de formation à la qualité managériale
- mutualisation des savoir-faire des ISP en ingénierie pédagogique

La création du G-ISP est un symbole fort de la capacité de l'État à poursuivre sa transformation au service de l'efficacité et de l'adaptation de l'action publique aux nouveaux enjeux et défis.

[Consulter le décret](#) 

La lettre « Flash RH » est éditée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique.
Conception et réalisation : Aphania. Routage : logiciel Sympa.
Directeur de la publication : Boris MELMOUX-EUDE
Rédactrice en chef : Leïla SIVIGNON